

FICHE PRATIQUE - Le guide de la facturation conforme



Objectif

Aider les TPE et artisans à **établir des factures conformes à la réglementation**, afin d'éviter les **amendes** et les litiges clients

Pourquoi une facture conforme est essentielle ?

- Elle est **obligatoire** pour toute vente à un professionnel
- Elle sert de **preuve comptable et juridique**
- Une facture non conforme peut entraîner :
 - Des **amendes administratives**
 - Un **refus de déduction de TVA**
 - Des **retards ou refus de paiement**

Les risques en cas de facture non conforme

- Amendes pouvant aller jusqu'à **15€ par mention manquante** (plafonnées)
- Redressement fiscal
- Difficultés à se faire payer
- Litiges avec les clients

Bonnes pratiques pour éviter les erreurs

- Utiliser un **logiciel de facturation conforme**
- Vérifier chaque facture avant envoi
- Conserver les factures pendant **10 ans**
- Numéroté les factures sans rupture
- Toujours indiquer les pénalités de retard

FICHE PRATIQUE - Le guide de la facturation conforme (exemple)

Informations sur le vendeur (l'entreprise)

La facture doit obligatoirement indiquer :

Nom et prénom ou dénomination sociale

Adresse du siège

Numéro SIREN/SIRET

Statut juridique (EI, EURL, SAS...)

N°TVA intracommunautaire (si assujetti)

Informations sur le client

Nom et prénom ou raison sociale

Adresse complète

N°TVA intracommunautaire (si client professionnel et concerné)

Mentions liées à la facture

Numéro de facture unique et chronologique

Date de mission de la facture

Date de la vente ou de la prestation (si différente)

Désignation précise des biens ou prestations

Quantité

Prix unitaire HT

Montant total HT

La TVA

Selon la situation :

Taux de TVA applicable (20%, 10%, 5,5%...)

Montant de la TVA

Montant total TTC

Si TVA non applicable (micro-entrepreneur par exemple) : Mention obligatoire : TVA non applicable, article 293B du CGI

Délais de paiement

La facture doit obligatoirement préciser :

La date ou le délai de paiement

Les conditions de règlement (virement, chèque, espèces...)

Pénalités de retard

Mêmes si elles ne sont jamais appliquées, la facture doit mentionner :

Le taux des pénalités de retard

L'indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement

Exemple de mention :

En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de...% seront exigibles, ainsi qu'une indemnité

forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement